

Monsieur Bernard ATTALI,

La loi donne pour mission à l'Ecole polytechnique de transmettre à ses élèves une culture scientifique et générale les rendant aptes à occuper des emplois de haute qualification ou de responsabilité à caractère scientifique, technique ou économique, dans les corps civils et militaires de l'Etat, dans les services publics et, de façon plus générale, dans l'ensemble des activités de la Nation. Le sens de cette formation d'élites au service de la Nation fonde le caractère singulier de cette Ecole.

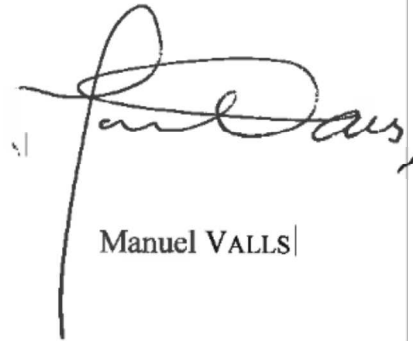
Comme le souligne M. Cornut-Gentille dans son rapport d'information déposé le 30 septembre dernier à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale, « l'Ecole Polytechnique constitue pour la France un atout majeur singulier dans le contexte de mondialisation dans lequel les enjeux scientifiques et techniques n'ont jamais été aussi forts. » Pour autant, comme la cour des comptes à plusieurs reprises, le rapport s'interroge sur l'utilisation optimale de cet avantage compétitif pour notre pays.

Conscient de l'investissement consacré par l'Etat chaque année pour cette école d'excellence dans les domaines scientifique et technologique, je vous demande donc de conduire une mission sur l'Ecole polytechnique. Tenant compte des observations de M. Cornut-Gentille, mais également des divers autres rapports déjà élaborés sur ce sujet, vos travaux mettront en perspective la stratégie de l'Ecole polytechnique approuvée par son Conseil d'administration en octobre 2013, avec, notamment, les points soulevés en annexe.

Vous bénéficierez dans le cadre de vos travaux d'un accès aux représentants du ministère de la Défense, du ministère de l'Economie, de l'industrie et du numérique, du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la Décentralisation et de la fonction publique. Je donne instruction aux différents ministres concernés de vous apporter leur plein concours et celui de leurs administrations. Il en sera de même pour le président et pour l'équipe dirigeante de l'Ecole. Je vous demande également de consulter l'ensemble des parties prenantes internes et externes, notamment les organisations syndicales, les représentants des enseignants, les représentants de la commission aval et du Conseil d'Enseignement et de Recherche, ainsi que les représentants des associations

d'anciens élèves (AX et FX). Vous disposerez enfin d'un rapporteur qui sera proposé par le ministre de la Défense.

Je souhaite pouvoir disposer de vos propositions au premier semestre 2015.



Manuel VALLS

Copies à:

- Monsieur le ministre de la Défense
- Monsieur le ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique
- Madame la ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame la secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame la ministre de la Décentralisation et de la fonction publique

## ANNEXE

Les réflexions pourraient notamment vous conduire à :

- établir ce que pourrait être un modèle souhaitable pour la France d'une Ecole polytechnique correspondant aux modèles internationaux d'excellence ; il s'agit notamment d'évaluer en quoi la dynamique de réforme engagée depuis 2013 par l'Ecole polytechnique, et sa participation essentielle au pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, répondront dans la durée à la double exigence, d'une part de préservation d'un modèle d'école à même de former des élites sensibilisées à la notion de l'intérêt général et du service de la France, et d'autre part, d'inscription de l'école dans la compétition internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- évaluer l'exercice de la tutelle dans la gestion de l'Ecole polytechnique en analysant par exemple la façon dont les recommandations des rapports de la cour des comptes ont été prises en considération ;
- analyser l'intérêt de faire évoluer le statut de l'Ecole Polytechnique vers celui d'EPSCP<sup>1</sup> – Grand établissement, et l'impact qu'une telle orientation aurait, en particulier, sur la tutelle de l'établissement ; il s'agit en outre d'analyser les risques et les opportunités, notamment sur les orientations stratégiques que l'école pourrait être amenée à prendre, d'une participation financière de plus en plus significative d'organismes tiers au budget de l'Ecole polytechnique ;
- apprécier les capacités de l'école à s'ouvrir aux élèves méritants issus des classes socialement peu favorisées ;
- évaluer l'attractivité de l'école, dans la durée, pour les enseignants de haut niveau, face à la concurrence des plus grands établissements mondiaux d'enseignement supérieur et de recherche ;
- mettre en perspective les profils de carrière à moyen / long terme des grands corps de l'Etat, au vu des besoins de la haute fonction publique.

---

<sup>1</sup>Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.